



Convocation au tribunal correctionnel

Par brayhart

Bonjour

J'aimerais savoir pour quelle affaire le juge peut demander le report d'audience (pour cause que l'accuse ne se déplace pas)

Par Tisuisse1

Ben, si on n'en sait pas plus, on ne peut pas vous répondre.

Par brayhart

Le juge qui s'occupe des affaires du tribunal correctionnel et pénale en général sous quelle condition peut-il reconvoquer la personne (si la personne ne se présente pas)